Nouvelle typologie des exploitations agricoles aux États-Unis

12 juin 2013

Afin de refléter l'évolution des prix agricoles et de l'organisation économique de la production, marquée par une hausse de la production « intégrée » (élevages sous contrats), le service de recherche du département américain à l'agriculture (ERS, USDA) a récemment publié un **rapport sur l'évolution de la typologie américaine des exploitations agricoles**. Trois indicateurs forment le socle (constant) de cette typologie : le produit brut des exploitations, indicateur de la taille économique des structures, la part de l'activité agricole dans le temps de travail des exploitants ainsi que les modalités de détention du capital des exploitations.

Les exploitations sont ainsi classées, aux États-Unis, selon leur taille (le produit brut permettant de distinguer petites, moyennes, grandes et très grandes). Pour les petites exploitations, différentes sous-catégories sont définies en fonction de l'occupation principale de l'exploitant (selon qu'il est ou non retraité ; ou qu'il consacre plus ou moins de la moitié de son temps à l'activité agricole). L'USDA distingue en outre les exploitations familiales des non-familiales, une exploitation étant considérée comme familiale si la majorité de l'exploitation est détenue par l' « exploitant » (*operator)* et des personnes de sa famille.

Les changements proposés portent sur les prix utilisés pour le calcul du produit brut, qui ont été réactualisés pour tenir compte d'évolutions récentes (alors que la principale typologie était sur des prix de 1995), ainsi que sur les modalités de calcul de la production brute des exploitations. Les enjeux sont essentiellement pour la production « sous contrat » (intégrée) : pour une exploitation intégrée, on estimait avant une production brute pour l'ensemble des produits sortant de l'exploitation. L'USDA propose aujourd'hui de ne comptabiliser que ce que l'exploitant reçoit effectivement de son intégrateur, qui est une somme moindre puisque celui-ci en a déduit différentes charges (alimentation du bétail etc). L'USDA propose des élargissements pour d'autres aspects, en tenant compte des revenus liés à l'activité agricole auparavant non comptabilisés (location de matériel agricole, etc.).

Table 5
Farms by the updated farm typology based on two size measures, 2010

Type of farm	Updated typology[1]		Change[2]	Rate of change
	Based on gross farm sales	Based on GCFI		
	Number			*Percent*
Total farms	2,192,774	2,192,774	0	0.0
Small farms	1,975,386	1,993,266	17,880	0.9
Retirement	364,639	364,829	190	0.1
Off-farm occupation	953,151	955,625	2,474	0.3
Low-sales	557,107	561,871	4,764	0.9
Moderate-sales	100,489	110,941	10,452	10.4
Midsize farms	123,748	112,817	-10,931	-8.8
Large-scale farms	43,929	36,979	-6,950	-15.8
Large	40,456	33,823	-6,633	-16.4
Very large	3,473	3,156	-317	-9.1
Nonfamily	49,711	49,711	0	0.0

GCFI = Gross cash farm income.
[1]Updated for commodity price changes and shift of production to larger farms.
[2]Column 2 minus column 1.

Source: USDA, National Agricultural Statistics Service and Economic Research Service, 2010 Agricultural Resource Management Survey.

À noter que, jusqu'en 2005, l'USDA utilisait un critère relatif à l'organisation juridique des exploitations : *slole proprietorhip / partnership / familiy corporations,* et les exploitations « non familiales » incluaient les coopératives, ou encore les exploitations avec un gérant salarié. Mais ces catégories ont disparu du fait d'une certaine ambiguïté pour les renseigner lors des enquêtes. On peut toutefois les retrouver, avec d'autres types de classifications, dans les données du dernier recensement agricole américain (2007).

Plus généralement, les modalités de définition et de classification des exploitations renvoient notamment à des questions quant aux critères d'éligibilité de certains soutiens publics : que considère-t-on comme une exploitation agricole, avec tous les débats en cours notamment pour la future PAC quant à la notion d'agriculteur actif ? Au-delà des seuils « minima », quels sont les plafonds à partir desquels on peut considérer comme une aubaine le versement d'aides (il y a des seuils maxima de revenu fixés pour être éligibles aux aides du *Farm Bill* aux États-Unis).

Les critères statistiques utilisés pour classer les exploitations agricoles interrogent également sur les contours de ce concept, ses mutations et la représentation que l'on en construit. Certains travaux autour de la notion d'« agriculture de firme » renvoient actuellement à ce type d'interrogations.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Sources : Le rapport ERS

A lire également : USDA, NASS, *2007 Census of Agriculture*, vol 1, 2009